



DÉCLARATION
DE
SA MAJESTÉ IMPÉRIALE
ET
ROYALE-APOSTOLIQUE.

LA Monarchie Autrichienne, par sa position par ses rapports étendus avec d'autres Puissances, par son importance dans la fédération des États Européens, a été entraînée dans la plupart des guerres qui, depuis vingt ans, ont dévasté l'Europe. Pendant le cours de ces guerres désastreuses, un seul et unique principe politique a dirigé chaque pas de Sa Majesté l'Empereur. Ami de la paix par inclination, comme par le sentiment de ses devoirs et l'amour qu'il porte à Ses peuples, étranger à toute idée de conquête et d'agrandissement, Il n'a jamais pris les armes que lorsqu'il s'y est trouvé appelé par la nécessité de se défendre, par la sollicitude que Lui inspirait le sort des autres États, inséparablement liés à la conservation des siens propres, ou par le danger de voir renverser le système social de l'Europe par l'abus d'un pouvoir sans frein. C'est pour la justice et l'ordre que Sa Majesté a désiré vivre et régner; ce n'est que pour l'ordre et la justice que l'Autriche a combattu. Si cette lutte souvent malheureuse, a laissé à la Monarchie des plaies profondes, Sa Majesté a éprouvé au moins la consolation de ne pas avoir mis en jeu le sort de son Empire pour des entreprises inutiles ou dictées par la passion, et d'avoir pu justifier chacune de ses résolutions devant Dieu, Ses peuples, Ses contemporains et la postérité.

La guerre de 1809, en dépit des mesures les mieux combinées, auroit mené l'État à sa ruine, si la valeur immortelle des armées et le patriotisme qui s'est manifesté dans toutes les parties de la Monarchie, ne l'avoient emporté sur l'influence d'un sort ennemi. L'honneur national et l'antique gloire des armes autrichiennes ont été maintenus au milieu de toutes les calamités de cette guerre; mais de précieuses provinces ont été perdues, et l'Autriche s'est vue privée par la cession de ses côtes de l'Adriatique, de toute part au commerce maritime, l'un des moyens les plus utiles à l'accroissement de son industrie nationale. Les suites de ce sacrifice auroient été plus profondément senties encore, si, dans le même temps, un système pernicieux, qui embrassoit tout le Continent, n'avoit pas détruit toutes les relations commerciales et rompu presque tous les rapports entre les peuples

La marche et les résultats de cette guerre avoient donné l'entière conviction à Sa Majesté, que, dans l'impossibilité de remédier immédiatement et efficacement au renversement politique de l'Europe, les efforts que les États faisoient isolément pour son salut, loin de mettre des bornes à un malheur général, n'auroient d'autre effet que de consumer à pure perte les forces indépendantes qui subsistoient encore, d'accélérer la chute de l'ordre social, et de détruire jusqu'à l'espérance d'une régénération future. Partant de cette conviction, Sa Majesté reconnut, combien il seroit avantageux d'arrêter, au moins par une paix assurée pour un nombre d'années, le torrent dévastateur d'une prépondérance toujours croissante, de procurer, par cette paix, à Sa Monarchie le repos nécessaire pour le rétablissement de son système financier et militaire, et d'offrir aux États voisins un intervalle de tranquillité, qui mis à profit

avec prudence et activité, pût frayer le passage à une époque plus heureuse. Une paix pareille, dans les circonstances menaçantes d'alors, ne devenoit possible que par une détermination extraordinaire. L'Empereur le sentit et prit cette détermination. C'est pour le bien de Sa Monarchie, pour l'intérêt le plus sacré de l'humanité, pour opposer une carrière à des maux incalculables, pour donner enfin un gage d'un meilleur ordre des choses, que Sa Majesté a porté le sacrifice de ce qui étoit le plus cher à Son cœur. C'est par des motifs élevés bien au-dessus des considérations vulgaires, par l'effet d'une volonté armée contre toutes les fausses interprétations du moment, qu'elle a formé un lien, qui, après les maux d'une lutte inégale, devoit relever, par le sentiment de la sécurité, une Puissance affoiblie et souffrante, ramener à la modération et à la justice la Puissance victorieuse, et frayer ainsi, des deux côtés à-la-fois, le chemin au retour d'un équilibre des forces, sans lequel la communauté des Etats ne sauroit être que la communauté de l'infortune.

L'Empereur étoit d'autant plus en droit de se livrer à cet espoir, que l'Empereur Napoléon, à l'époque où ce lien fut formé, avoit atteint, dans sa carrière, le point où le besoin d'affermir ses possessions doit l'emporter sur le désir inquiet de nouvelles acquisitions. Toute extension ultérieure d'une Puissance, qui depuis longtemps excédoit les justes proportions, devenoit dangereuse, non-seulement pour la France, accablée sous le poids de ses conquêtes, mais même pour son intérêt personnel bien entendu. Cette Puissance devoit nécessairement perdre en solidité ce qu'elle avoit gagné en étendue. L'édifice de sa grandeur acquéroit, par une alliance de famille avec la Maison Impériale la plus ancienne de la Chrétienté, un tel surcroît de consoli-

dation , que des plans d'agrandissement ne pouvoient désormais plus que l'affaiblir et l'ébranler. Une saine politique prescrivait , comme loi de sa propre conservation , à un Monarque couronné de gloire et de succès , ce que la France , l'Europe et tant de nations désespérées demandoient au ciel avec instance. Il étoit permis de croire , que tant de puissans motifs réunis l'emporteroient sur l'attrait d'un seul.

Ce n'est pas à l'Autriche qu'on peut reprocher que ces belles espérances ont été déçues. Après de vains efforts et d'immenses sacrifices de toute espèce continués pendant tant d'années , les raisons ne lui manquoient pas pour justifier l'essai d'opérer le bien par la confiance et l'abandon , puisque des torrens de sang répandu n'avoient produit d'autre résultat que d'entasser des ruines sur des ruines. Sa Majesté au moins ne regrettera jamais d'avoir suivi cette route.

L'année 1810 n'étoit pas encore écoulée , la guerre ravageoit encore l'Espagne , les peuples de l'Allemagne respiroient à peine après les dévastations des dernières luttés , quand l'Empereur Napoléon , dans un moment fatal , conçut le projet de réunir à la masse des pays qui portent le nom d'Empire françois , une portion considérable de l'Allemagne septentrionale , et de priver les anciennes Villes anséatiques , Hambourg Brême et Lubeck , d'abord de leur existence politique bientôt après de leur existence commerciale et de leurs derniers moyens de subsistance. Cet acte de violence se fit sans le moindre motif même apparent , sans aucune des formes qui auroient pu l'atténuer , sans avertissement ou communication à aucun des Cabinets de l'Europe , uniquement sous le prétexte arbitraire et nul en lui-même qu'il étoit commandé par la guerre contre l'Angleterre. On exécuta en même temps , avec une rigueur sans exemple , ce système cruel qui

devoit ruiner le commerce du monde , aux dépens de l'indépendance , du bien-être , de la fortune publique et particulière de tous les Etats , dans le vain espoir d'amener par la force un résultat , qui , s'il n'avoit pas heureusement été impossible à atteindre , auroit plongé l'Europe pour long-temps dans la misère , l'impuissance et la barbarie.

Le décret qui établit une nouvelle domination françoise sur les côtes de l'Allemagne , sous le titre de trente-deuxième division militaire , étoit assez inquiétant en lui-même pour tous les Etats voisins ; il le devenoit encore davantage comme présage certain d'un plus grand danger pour l'avenir. Ce décret renversoit d'un coup le système des frontières naturelles établi , et , quoique souvent violé , toujours encore proclamé comme existant en France , et détruisoit l'ouvrage même de l'Empereur Napoléon. Il n'épargnoit ni les Princes de la Confédération , ni le Roi de Westphalie. La frontière de cette nouvelle domination , tracée en apparence par un caprice aveugle , traversoit des provinces et des rivières sans plan ni règle , sans égard à d'anciennes ou de nouvelles relations , coupoit le centre et le midi de l'Allemagne de toute communication avec la mer du Nord , enjamboit l'Elbe , séparoit le Danemarck de l'Allemagne , empiétoit sur les côtes de la Baltique , et sembloit s'avancer vers les forteresses prussiennes de l'Oder , encore occupées par des garnisons françoises. Toute cette occupation , quelque violemment qu'elle attentât à tous les droits et possessions , à toutes les démarcations géographiques , politiques et militaires , avoit si peu cependant le caractère d'une œuvre consommée , qu'on ne pouvoit la regarder que comme le prélude d'autres démarches plus décisives , qui devoient transformer la moitié de l'Allemagne en province françoise , et rendre

L'Empereur Napoléon souverain du Continent
dans la véritable acception du terme.

La Russie et la Prusse devoient se trouver lésées, avant toutes les autres Puissances, par cette extension arbitraire et exorbitante du territoire françois. La Monarchie Prussienne, cernée de tous côtés, privée de toute action libre comme de tout moyen de reprendre des forces, sembloit s'avancer à grands pas vers sa dissolution totale. La Russie, déjà suffisamment inquiétée sur sa frontière occidentale par la transformation arbitraire de la ville de Dantzik (déclarée libre par le traité de Tilsit) en place d'armes, et d'une grande partie de la Pologne en province françoise, voyoit un danger imminent pour ses provinces allemandes et polonoises dans les empiétemens que se permettoit la France le long des côtes, comme dans les nouveaux fers qu'on forgeoit à la Prusse. De ce moment, la rupture entre la Russie et la France devenoit inévitable.

L'Autriche ne pouvoit prévoir sans inquiétude ce nouvel orage. Le théâtre des hostilités devoit, dans tous les cas, toucher ses provinces, dont l'état de défense étoit incomplet, la réforme nécessaire de son système financier ayant mis des entraves au rétablissement de ses moyens militaires. La lutte dans laquelle alloit entrer la Russie, jugée sous un point de-vue général, présentoit un aspect très-inquiétant, parce qu'elle commençoit, dans des conjonctures tout aussi défavorables, avec le même défaut de coopération de la part des autres Puissances, avec la même disproportion de moyens, avec aussi peu d'espoir de succès par conséquent que les guerres antérieures de même nature. Sa Majesté l'Empereur employa, des deux côtes, Son intervention amicale pour conjurer l'orage. Aucune sagesse humaine ne pouvoit prévoir alors que le non-suc-

cès de ces démarches conciliantes deviendrait beaucoup plus pernicieux pour l'Empereur Napoléon que pour ses adversaires, mais c'est ainsi qu'en avoient décidé les conseils de la Toute-Puissance.

Au moment où l'ouverture de la guerre n'étoit plus douteuse, Sa Majesté dut s'occuper des moyens de concilier, dans une situation des choses, aussi délicate que menaçante, la sûreté de ses Etats avec les ménagemens que commandoit l'intérêt essentiel des Puissances voisines. Le système d'une inaction sans défense, la seule espèce de neutralité à laquelle l'Empereur Napoléon auroit consenti; conformément à ses déclarations, n'étoit point admissible d'après les maximes d'Etat les plus simples: il n'auroit offert en dernière analyse qu'un foible essai d'échapper au problème qu'on devoit résoudre.

Une puissance du poids de l'Autriche ne pouvoit ni se refuser à prendre part aux affaires de l'Europe, ni se mettre dans une position, où, également inactive pour la guerre ou pour la paix, elle auroit perdu sa voix et son influence dans toutes les grandes délibérations, sans obtenir aucune garantie pour la sûreté de ses propres frontières. Armer contre la France eût été, dans les conjonctures d'alors, une démarche aussi contraire à l'équité qu'à la prudence. L'Empereur Napoléon n'avoit fourni à Sa Majesté aucun motif personnel pour justifier des actes d'hostilité, et on n'avoit pas encore perdu tout espoir d'atteindre des effets salutaires, en se prévalant habilement des relations d'amitié qui avoient été établies entre les deux puissances, et en employant la voie des représentations et des conseils conciliatoires. Cette résolution, d'ailleurs, quant à l'intérêt immédiat de l'Etat, auroit eu l'effet d'établir dans les provinces autrichiennes le premier et le principal théâtre de la guerre,

qui auroit en peu de temps accablé la Monarchie par l'insuffisance de ses moyens de défense.

Dans cette pénible situation, il ne restoit à Sa Majesté d'autre parti à prendre que d'entrer en lice à côté de la France. Il n'eût pas été moins contraire aux devoirs et aux principes de l'Empereur qu'aux déclarations réitérées de son Cabinet, entièrement opposées à cette guerre, de se déclarer pour la France dans la véritable acception du terme. Sa Majesté, en signant le traité du 14 Mars 1812, partit d'un double point-de-vue. Le premier, indiqué même par la lettre du traité, étoit de ne se dessaisir d'aucun moyen d'influer tôt ou tard sur le rétablissement de la paix; l'autre, de prendre, dans son intérieur comme au-dehors, une attitude qui, dans le cas que la paix fût impossible, ou que le cours des événemens de la guerre rendit nécessaires des mesures décisives, pût mettre l'Autriche en état d'agir avec indépendance, et de suivre, dans chaque supposition donnée, les vœux d'une sage et équitable politique. C'est par cette raison qu'on n'avoit stipulé, pour la coopération, qu'un corps d'armée d'une force déterminée et comparative-ment peu considérable; les forces qui existoient déjà dans le pays ou qu'on vouloit encore rassembler, ne prirent aucune part à cette guerre. Le territoire de la Monarchie, par une espèce de convention tacite, fut regardé comme neutre par toutes les puissances belligérantes. Le véritable sens, et le but du système adopté par Sa Majesté, ne pouvoit pas plus échapper à la France qu'à la Russie, ou à l'observateur éclairé des événemens publics.

La campagne de 1812 a fourni, dans un exemple mémorable, la preuve qu'une entreprise soutenue par des forces gigantesques peut périr entre les mains d'un Capitaine du premier ordre, quand le sentiment de ses grands talens militaires

lui fait braver les limites de la nature et les préceptes de la sagesse. Un prestige de gloire a entraîné l'Empereur Napoléon jusques dans les profondeurs de l'Empire de Russie, et un faux point-de-vue politique lui a fait croire qu'il pourroit dicter la paix à Moscou, paralyser la puissance russe pour un demi-siècle, et s'en retourner victorieux. Quand la noble fermeté de l'Empereur de Russie, les hauts faits de ses guerriers, et l'inébranlable fidélité de ses peuples avoient dissipé ce songe, il n'étoit plus temps de se livrer à de stériles regrets. Toute l'armée française fut dispersée et détruite; en moins de quatre mois le théâtre de la guerre fut transféré du Dniepr et de la Duina sur l'Oder et sur l'Elbe.

Ce revers de fortune, aussi rapide qu'extraordinaire, étoit le présage d'une importante révolution dans l'ensemble des rapports politiques de l'Europe. L'alliance entre la Russie, la Grande-Bretagne et la Suède offroit un nouveau point de réunion aux Etats circonvoisins. La Prusse, depuis long-temps familiarisée avec la courageuse résolution de recourir aux dernières extrémités, de préférer même le danger d'une mort politique immédiate à une longue agonie sous le pouvoir oppresseur qui minoit ses forces, saisit le moment favorable et se jeta dans les bras des alliés.

Plusieurs Princes allemands plus ou moins puissans étoient prêts à en faire autant. Partout les vœux inquiets des peuples devoient la marche régulière des gouvernemens; partout on voyoit s'allumer chez eux le désir de l'indépendance sous l'égide de leurs propres lois, le sentiment de l'honneur national outragé, l'indignation contre l'abus d'un pouvoir étranger.

Sa Majesté l'Empereur, trop éclairée pour ne pas regarder cette tournure des choses comme la suite naturelle et nécessaire de la tension violente qui l'avoit précédée, et trop juste pour la

considérer avec indignation, n'avoit fixé son point-de-vue que sur les moyens de l'utiliser pour le bien général de l'Europe par des mesures mûrement pesées et heureusement combinées. Dès le commencement de Décembre le Cabinet Autrichien avoit fait des démarches prononcées pour ramener l'Empereur Napoléon à une politique équitable et pacifique, par des raisons qui touchoient d'aussi près son propre bien-être que l'intérêt du monde. Ces démarches furent répétées et renforcées de temps en temps. On se flattoit que l'impression des malheurs passés, l'idée de l'inutilité du sacrifice d'une armée immense, la nécessité d'employer des mesures de rigueur pour réparer ces pertes, l'éloignement prononcé de la nation françoise et de tous les pays enveloppés dans son sort pour une guerre qui, sans leur offrir la perspective d'un dédommagement, les épuisoit et les déchiroit dans leur intérieur, qu'enfin de sages réflexions sur l'incertitude de l'issue de cette nouvelle crise infiniment redoutable, porteroient l'Empereur Napoléon à écouter les représentations de l'Autriche. Le ton de ces représentations étoit parfaitement adapté aux circonstances : il étoit aussi ferme que l'exigeoit la grandeur de l'objet, aussi modéré que le désir du succès et les relations amicales subsistantes pouvoient l'inspirer.

On ne pouvoit sans doute pas s'attendre à voir rejeter positivement des ouvertures qui par-toient d'une source aussi pure ; mais la manière dont elles furent reçues, et plus encore le contraste frappant que présentoient les sentimens de l'Autriche avec la conduite de l'Empereur Napoléon, au moment où ces tentatives pacifiques avoient échoué, détruisirent bientôt les plus belles espérances.

Au lieu de dissiper, par un langage modéré, les ténèbres de l'avenir, et de calmer le désespoir général, les premières autorités en France annon-

goient hautement, à chaque occasion, que l'Empereur Napoléon n'écouterait jamais la proposition d'une paix qui violerait l'intégrité du territoire françois (dans l'acception françoise du terme) ou dont les conditions porteroient sur aucune des provinces qui y avoient été arbitrairement réunies. En même temps on parla, tantôt avec une indignation menaçante, tantôt avec un mépris amer, de conditions éventuelles qui ne touchoient pas même les limites tracées par sa simple volonté, comme si l'on avoit craint de ne pas indiquer assez clairement, que l'Empereur Napoléon étoit décidé à ne porter aucun sacrifice essentiel à la tranquillité du monde.

Ces manifestes hostiles entraînoient pour l'Autriche l'inconvénient de présenter sous un jour aussi faux que désavantageux les exhortations pacifiques que son Cabinet, du su et de l'assentiment apparent de la France, faisoit parvenir à d'autres Cours. Les Souverains ligués contre la France oppoioient, pour toute réponse, aux propositions de négociation et de médiation de l'Autriche, les déclarations publiques de l'Empereur des François. Lorsque l'Empereur, au mois de Mars dernier, envoya un Ministre de Londres, pour inviter l'Angleterre à prendre part à des négociations de paix, le Ministère Britannique répondit, qu'il ne pouvoit croire que l'Autriche conservât encore des espérances de paix, l'Empereur Napoléon ayant manifesté dans l'intervalle des sentimens qui ne pouvoient mener qu'à éterniser la guerre. Plus cette réponse étoit juste et fondée, plus elle devoit être pénible à Sa Majesté.

L'Autriche n'en continua pas moins ses efforts pour persuader l'Empereur des François, de la manière la plus précise et la plus forte, de la nécessité urgente de la paix, se fondant, dans chaque démarche de cette nature, sur la convic-

tion , que la prépondérance exorbitante de la France ayant détruit l'équilibre et l'ordre en Europe , une véritable paix ne pouvoit avoir lieu sans qu'on mît des bornes à cette prépondérance. En même temps Sa Majesté prit toutes les mesures nécessaires pour renforcer et concentrer Ses armées. L'Empereur sentit que l'Autriche devoit être préparée à la guerre , si Son intervention en faveur de la paix ne devoit pas être tout-à-fait illusoire. Sa Majesté ne s'étoit d'ailleurs plus caché depuis long-temps , que la chance de Sa participation immédiate à la guerre ne devoit pas être exclue de Ses calculs. La situation des choses , telle qu'elle avoit été jusqu'à cette époque , ne pouvoit plus long-temps subsister : l'Empereur étoit pénétré de cette conviction , et c'étoit elle qui guidoit chacune de Ses démarches. Cette conviction devoit se renforcer par le mauvais succès qu'éprouvoit déjà dès le principe chaque tentative pacifique. Le résultat étoit facile à calculer : il falloit arriver à un autre ordre des choses , soit par les négociations , soit par la force des armes.

L'Empereur Napoléon avoit non - seulement prévu les armemens de l'Autriche , mais il les avoit jugés nécessaires , et il les avoit désirés et approuvés dans plus d'une occasion. Il avoit assez de raisons pour croire , que Sa Majesté l'Empereur mettroit de côté , dans un moment aussi décisif pour le sort du monde , toute considération personnelle ou passagère ; qu'Elle ne consulteroit que le bien-être durable de Son Empire et des États qui l'environnent , et qu'Elle ne se décideroit que d'après ces motifs puissans. Le Cabinet Autrichien s'étoit jamais prononcé dans un sens qui pût admettre une interprétation différente , et personne n'étoit en droit d'attendre que l'Empereur prêteroit les mains à de nouveaux bouleversemens en Europe. Malgré cela ,

la France ne se borna pas à reconnoître ; que la médiation de l'Autriche ne pouvoit être qu'une médiation armée , mais elle déclara plus d'une fois , que , dans les circonstances d'alors , l'Autriche ne pouvoit plus se contenter d'un rôle secondaire , et qu'elle devoit se présenter sur la scène avec des forces imposantes , et décider les questions comme Puissance principale. Quelles que fussent les espérances ou les craintes que la France plaçoit dans l'Autriche , cet aveu renfermoit la justification préalable de la marche suivie par Sa Majesté l'Empereur.

Les événemens étoient développés jusqu'à ce point lorsque l'Empereur Napoléon quitta Paris pour mettre des bornes aux progrès des armées alliées. Les ennemis même ont rendu hommage à l'héroïsme manifesté , par les troupes russes et prussiennes , dans les sanglans combats du mois de Mai. C'est autant à la supériorité du nombre des armées françoises , et au génie militaire que tout le monde reconnoît à leur Chef , qu'aux combinaisons politiques qui ont dirigé toutes les entreprises des Souverains alliés , qu'il faut attribuer , que ce premier période de la campagne ne leur a pas été plus favorable. Ils partirent de la supposition fondée , que la cause pour laquelle ils combattoient , ne pouvoit pas long-temps Leur rester personnelle ; que tôt ou tard , dans le succès comme dans le malheur , tout Etat qui n'étoit pas entièrement dépouillé de sa liberté , et toute armée indépendante devoit se ranger de leur côté. Ils ne laissèrent donc un libre essor à la valeur de leurs troupes qu'autant que le commandoit le moment , et réservèrent une partie considérable de leurs forces pour celui , où , munis de moyens plus étendus , ils pourroient atteindre des succès plus entiers. C'est par la même raison , et pour attendre le développement ultérieur des événemens , qu'ils se prêtèrent à la signature d'un armistice,

En attendant , la guerre avoit pris pour le moment , par la retraite des Alliés , une tournure qui devoit convaincre l'Empereur de plus en plus ; qu'il seroit impossible qu'il restât plus long-temps spectateur tranquille de sa continuation. Avant tout , le sort de la Monarchie Prussienne devoit vivement occuper l'attention de Sa Majesté. L'Empereur se persuada , que le rétablissement de la puissance de la Prusse étoit le premier pas vers celui du système politique de l'Europe ; le danger qui la menaçoit alors , lui parut être celui que couroient ses propres États. L'Empereur Napoléon avoit fait déclarer à la Cour de Vienne , dès le mois d'Avril , qu'il regardoit la destruction de la Monarchie Prussienne comme une suite naturelle de sa défection de l'alliance française et de la continuation de la guerre , et qu'il ne dépendoit que de l'Autriche de réunir à ses États la plus importante et la plus belle de ses provinces. Cette déclaration prouvoit clairement qu'il ne falloit négliger aucun moyen de sauver cette puissance. Si ce grand but ne pouvoit être atteint par une paix raisonnable , la Russie et la Prusse devoient être soutenues par une coopération efficace. C'est en partant de ce point-de-vue naturel , sur lequel la France même ne pouvoit plus se faire illusion , que Sa Majesté continua ses armemens avec une activité infatigable. Elle quitta sa résidence dans les premiers jours de Juin , et se rendit dans les environs du théâtre de la guerre , pour travailler , d'un côté avec d'autant plus d'activité à négocier une paix qui étoit toujours le premier de ses vœux , et pour diriger , de l'autre , avec d'autant plus d'énergie les préparatifs de la guerre , s'il ne devoit rester d'autre parti à prendre à l'Autriche.

Peu avant , l'Empereur Napoléon avoit fait annoncer qu'il avoit proposé un congrès de paix à Prague qui devoit réunir des Plénipotentiaires

de France, des États-Unis de l'Amérique, du Danemarck, du roi d'Espagne et de tous les princes alliés, et, de l'autre part, des Plénipotentiaires de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, des insurgés espagnols et des autres alliés de cette masse belligérante, pour asseoir les bases d'une longue paix. On ignoroit absolument à Vienne, où l'on n'avoit eu connoissance de la chose que par les feuilles publiques, à qui cette proposition devoit être adressée, par quelle voie, dans quelle forme diplomatique et par quel organe elle devoit se faire. On comprenoit si peu, au reste, comment on pourroit amener l'exécution d'un pareil projet, et de quelle manière on feroit ressortir une négociation de paix d'une réunion d'éléments tellement hétérogènes, qui ne pouvoit ni fixer une base universellement adoptée, ni préparer un plan général, qu'il étoit permis de voir, dans cette proposition, plutôt un rêve d'imagination, qu'une invitation sérieuse à une grande mesure politique.

Intimement persuadée des difficultés qui s'opposoient à une paix générale, l'Autriche avoit, depuis long-temps, fixé son attention sur la question si on ne pouvoit pas s'approcher lentement, et pour ainsi dire pas à pas, de ce but éloigné et difficile à atteindre; et elle s'étoit prononcée dans ce sens sur l'idée d'une paix continentale, tant envers la France, qu'envers la Russie et la Prusse. Ce n'est pas que l'Autriche eût méconnu un instant la nécessité et l'immense prix d'une paix négociée et arrêtée de concert entre toutes les grandes Puissances, sans laquelle il ne peut y avoir pour l'Europe ni sûreté ni bien-être, ou qu'elle eût admis que le Continent pût exister si l'on cessoit un moment de regarder sa séparation de l'Angleterre comme un coup-mortel; mais les négociations proposées par l'Autriche, depuis que les déclarations repoussantes de la France avoient fait évanouir tout espoir d'une

participation de l'Angleterre à des négociations générales , devoient être considérées comme partie nécessaire d'une négociation future plus étendue , d'un véritable congrès général ; elles devoient le préparer , fournir des articles préliminaires au traité principal , et frayer le chemin , par un long armistice continental , à une négociation plus vaste et plus solide. Si le point-de-vue de l'Autriche eût été différent , la Russie et la Prusse , liées à l'Angleterre par les traités les plus solennels , ne se seroient jamais décidées à se rendre à l'invitation du Cabinet Autrichien.

Après que les Cours de St. Pétersbourg et de Berlin , guidées par une confiance très - flatteuse pour Sa Majesté l'Empereur , se fussent déclarées prêtes à donner les mains à un Congrès de paix sous médiation Autrichienne , il s'agissoit de s'assurer de l'assentiment formel de l'Empereur Napoléon , et de convenir de ce côté-là des mesures qui devoient conduire immédiatement à la négociation de paix. Dans cette vue Sa Majesté se décida , dans les derniers jours de Juin , à envoyer à Dresde Son Ministre des affaires étrangères. Le résultat de cette mission étoit la signature d'une convention en date du 30 Juin , par laquelle l'Empereur Napoléon acceptoit la médiation qui lui avoit été offerte par Sa Majesté l'Empereur , pour arriver à la paix générale , et , à son défaut , à une paix continentale préliminaire. La ville de Prague fut fixée comme lieu du Congrès , et le 5 Juillet comme jour de son ouverture. Pour gagner le temps nécessaire aux négociations , on avoit stipulé dans la même convention , que l'Empereur Napoléon ne dénonceroit pas avant le 10 Août l'armistice arrêté jusqu'au 20 Juillet ; et Sa Majesté l'Empereur se chargea d'obtenir une déclaration pareille et réciproque de la part des Cours de Russie et de Prusse.

On communiqua en conséquence à ces Cours les points convenus à Dresde. Quoique la prolongation de l'armistice fût sujette à plusieurs difficultés et à de grands inconvéniens pour Elles , ces considérations n'en cédèrent pas moins à Leur désir de donner à Sa Majesté l'Empereur une nouvelle preuve de Leur confiance , et d'attester à la face du monde , qu'Elles ne vouloient négliger aucune perspective d'arriver à la paix , quelque foible et précaire qu'elle pût être , ni éloigner aucune tentative qui pût en frayer la route. La convention du 30 Juin n'éprouva aucun changement , si ce n'est que le terme de l'ouverture du Congrès fut prorogé jusqu'au 12 Juillet , les dernières transactions n'ayant pu être finies plutôt.

En attendant Sa Majesté , ne pouvant encore renoncer à l'espoir de mettre un terme aux souffrances de l'humanité et aux déchiremens du monde politique par une paix générale , s'étoit décidée à une nouvelle démarche auprès du Gouvernement Britannique. L'Empereur Napoléon avoit non-seulement accueilli ce projet avec une satisfaction apparente , mais il s'étoit même offert de permettre , pour l'accélération de la chose , le passage par la France aux personnes qui devoient être expédiées pour l'Angleterre. L'exécution , cependant , trouva des difficultés imprévues , l'expédition des passeports fut remise , sous des prétextes futiles , d'un jour à l'autre , et enfin décidément refusée. Cette circonstance fournit un motif nouveau et remarquable de douter de la sincérité des déclarations , plus d'une fois articulées par l'Empereur Napoléon , sur son désir de la paix , d'autant que plusieurs de ses explications auroient dû faire croire à cette époque , que la paix maritime lui tenoit principalement à cœur.

Leurs Majestés l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse avoient nommé dans l'intervalle Leurs

Plénipotentiaires pour le Congrès de paix, et les avoient munis d'instructions très-précises; ces Plénipotentiaires arrivèrent à Prague le 12 Juillet, en même-temps que le Ministre chargé de la médiation.

Les négociations ne pouvoient pas durer au-delà du 10 Août, à moins qu'elles ne prissent dès le commencement une tournure qui fit prévoir avec certitude un résultat satisfaisant. L'armistice étoit prolongé jusqu'à ce terme par l'intervention de l'Autriche; la situation politique et militaire des Puissances, les positions et les besoins des armées, l'état où se trouvoient les provinces occupées par elles, le désir ardent des Souverains alliés, enfin, de mettre des bornes à des incertitudes cruelles, n'en permettoient pas la prolongation ultérieure. L'Empereur Napoléon connoissoit toutes ces circonstances; il savoit que la durée des négociations étoit nécessairement déterminée par celle de l'armistice. Il ne pouvoit se cacher, d'ailleurs, qu'il dépendoit de ses résolutions d'en abrégier le terme, et d'amener une heureuse issue de la transaction dont on devoit s'occuper.

C'est donc avec une véritable douleur que Sa Majesté l'Empereur ne tarda pas à apprendre que la France, loin de faire des démarches sérieuses pour accélérer cette œuvre importante, se conduisoit comme si elle avoit décidément voulu traîner en longueur la négociation, et en faire manquer les succès. Il y avoit à la vérité un Ministre françois dans le lieu du Congrès, mais il avoit l'ordre de n'entrer en matière qu'à l'arrivée du premier Plénipotentiaire. On attendoit vainement de jour en jour ce premier Plénipotentiaire. Ce n'est que le 21 Juillet qu'on apprit qu'une difficulté qui s'étoit élevée entre les Commissaires françois, russes et prussiens au sujet de la prolongation de l'armistice, obstacle insigni-

fiant en lui-même, sans rapport avec le Congrès de paix, et facile à écarter promptement par l'intervention de l'Autriche, devoit expliquer et justifier cet étrange retard. Quand ce prétexte eut enfin été écarté, le premier Plénipotentiaire françois arriva à Prague le 28 Juillet, seize jours après le terme fixé pour l'ouverture du Congrès.

Peu de jours après l'arrivée de ce Ministre, il ne resta plus de doute sur l'issue de ce Congrès. La forme de la remise des pleins-pouvoirs et des déclarations réciproques, objet qui avoit été touché préalablement de tous les côtés, devint le sujet d'une discussion qui fit échouer tous les efforts du Ministre médiateur. L'insuffisance incontestable des instructions données aux Plénipotentiaires françois amena une interruption de plusieurs jours. Ce n'est que le 6 Août que ces Plénipotentiaires remirent une déclaration qui ne leva aucunement les difficultés relatives à la forme, et ne fit pas faire un pas à la négociation vers son but essentiel. On arriva enfin au 10 Août au milieu d'un échange de notes inutiles sur ces questions préliminaires. Les Plénipotentiaires russe et prussien n'étoient pas autorisés à dépasser ce terme, le Congrès étoit fini, et la résolution que l'Autriche devoit prendre, étoit déterminée d'avance par la marche de ce Congrès, par la conviction la plus entière qu'elle avoit acquise que la paix étoit impossible, par le point-de-vue depuis long-temps arrêté sous lequel l'Empereur envisageoit la grande question, par les principes et les vues des Alliés désormais devenus les Siens, enfin par des déclarations antérieures très-précises qui ne pouvoient laisser d'incertitude à la France.

L'Empereur se voit forcé à cette démarche non sans un sentiment douloureux bien profond qui ne Lui laisse de consolation que dans la conscience d'avoir épuisé tous les moyens d'éviter le

renouvellement de cette lutte. Sa Majesté s'est efforcée pendant trois ans, avec une persévérance infatigable, d'arriver à la fixation de la base d'une paix véritable et solide pour l'Autriche et l'Europe par des voies amicales et conciliantes. Ses efforts ont été trompés; il ne Lui reste de moyens et de recours que dans les armes. L'Empereur les prend sans inimitié personnelle, par une douloureuse nécessité, par le sentiment impérieux de son devoir, par des raisons que chacun de ses fidèles sujets, que le monde, que l'Empereur Napoléon lui-même, dans un moment de calme et de justice, reconnoitra et approuvera. La justification de cette guerre se trouve gravée en traits si lisibles dans le cœur de tout Autrichien, de tout Européen, sous quelque domination qu'il vive, qu'on n'a pas besoin d'art pour la faire valoir. La nation et l'armée feront leur devoir. Une alliance provoquée par des maux et des intérêts communs à toutes les Puissances armées pour leur indépendance ajoutera au poids de nos efforts. Le succès répondra, avec l'aide de Dieu, aux légitimes espérances de tous les amis de l'ordre et de la paix.

